

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU C.P.C.C.
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU SEMINAIRE SUR
L'ARRETE DES COMPTES 2007
LE 01 MARS 2008 A LUBUMBASHI

- Excellence Monsieur le Ministre provincial de l'Economie,
Finances et Commerce,
- Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lubumbashi,
- Monsieur le Président de la FEC/Katanga,
- Distingués Invités, chacun en sa qualité et titre respectifs
- Mesdames, Messieurs les Séminaristes,

Avant toute chose, permettez-moi, au nom du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, de remercier tout particulièrement Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Economie, Finances et Commerce représentant personnel de son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Katanga pour l'insigne honneur qu'il nous

fait de venir présider personnellement la cérémonie de clôture du séminaire sur l'Arrêté des Comptes 2007 qui s'est tenu du 25 février au 01 mars 2008 à Lubumbashi.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les Autorités Politiques, Administratives, Judiciaires et du monde des affaires de la Province du Katanga qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie de ce jour en dépit de leurs multiples occupations.

Ceci constitue sans nul doute, la preuve éloquente de leur attachement et de leur intérêt aux problèmes économiques de notre pays, d'une part, et à la formation des Cadres Comptables et Financiers dont le pays, en général et la Province du Katanga en particulier ont grandement besoin pour la bonne gouvernance, la transparence dans la gestion financière et comptable des Entreprises ainsi que le développement économique de la Province du Katanga.

- **Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, Finances et Commerce,**
- **Monsieur le Président du Tribunal de Commerce,**
- **Distingués invités,**

Le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo a, durant six jours, animé le séminaire sur l'Arrêté des Comptes 2007 dans la capitale du cuivre. Ce séminaire qui a pour objectif la sensibilisation des opérateurs économiques de la Province sur leurs obligations comptables et fiscales, le renforcement des capacités des Cadres comptables et financiers de la province du Katanga en matière de tenue des comptes et de production des états financiers, conformément au référentiel comptable national du Plan Comptable Général Congolais, a également bénéficié du concours de la Direction Générale des Impôts/Katanga qui a eu à co-animer avec le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo les aspects fiscaux liés à détermination du résultat fiscal ainsi qu'aux fraudes et pénalités fiscales.

Que la Direction Provinciale des Impôts de la Province du Katanga ainsi que les deux Inspecteurs qui ont bien voulu nous accompagner dans cet exercice trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements.

- Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

En attendant l'évaluation définitive que vous allez faire de cette action, nous nous faisons le devoir de vous remercier particulièrement pour votre assiduité et surtout pour la qualité de vos interventions qui nous ont

édifié sur votre savoir-faire, votre professionnalisme et votre expérience éprouvée en matière de comptabilité.

Nous sommes convaincus que les échanges fructueux que nous avons eus ensemble vont consolider vos connaissances techniques en comptabilité et vous permettront d'être plus performants dans votre travail de tous les jours au sein de vos entreprises respectives.

Nous sommes conscients que ce séminaire n'aurait pas été réalisé sans votre participation et surtout sans la confiance placée en vous par vos entreprises en consentant le sacrifice financier, que dire, en investissant dans votre formation pour accroître votre rendement et votre efficacité dans la tenue et la clôture des comptes.

C'est ici l'occasion pour nous d'encourager les Responsables des Entreprises qui ont compris que le meilleur investissement possible dans une entité, c'est celui effectué dans le facteur humain.

Aussi le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo tient-il par ma voix, à remercier les Dirigeants des Sociétés, Entreprises et autres

institutions ci-après dont les Cadres Comptables et Financiers ont pris part à ce séminaire :

- GECAMINES
- SNCC
- SNEL
- FPI
- INSS
- STL
- HYPERPSARO
- OGEFREM
- OCC
- BOLFAST
- ETENDARD
- CHEMAF
- COMIDE
- AMATO FRERE
- MCK
- HUACHIN Sprl
- DE MOURA
- BAC MARK
- GARAGE CARROS
- KATANGA FUTUR
- T.S.M
- MŞM PARTNER
- MOULACOM
- FERMIL
- HOTEL LE TRANSIT
- PLATMIN CONGO
- PANACO
- CMSK
- AGRIFOOD
- SSM
- PARK HOTEL
- FONDAF
- CONGO MINERAL
- SADRC MINING
- SWANMINES
- ENTREPRISE MUTASUI
- SAESS CAM
- B.S.P.
- VIRGINIKA MINING
- GROUPE BAZANO
- KMP
- SOTRAFER
- CAMEC
- INTERLACS
- GROUPE FORREST INTERNATIONAL EN AFRIQUE
- INTERLACS
- BRAS SECURITY
- TITAN DRILLING
- GROUPE MUKAP
- DCP

- MULIKAP
- AKUNA MATATA
- DIVISION DES FINANCES
- TRIBUNAL DE COMMERCE DE LUBUMBASHI

Pour rappel, le séminaire que nous clôturons aujourd'hui a connu la participation de 100 Cadres Comptables et Financiers représentant 52 entreprises dont 07 du secteur public et 45 du secteur privé.

Nous ne pouvons passer sous silence la participation très remarquable de Madame KITENGE MANINGO, étudiante de son état, qui a consenti l'effort financier pour participer à ce séminaire.

Il en est de même des 7 séminaristes du sexe féminin qui ont honoré le genre en prenant part avec assiduité à ce séminaire, c'est la preuve éloquente que la femme dans notre pays a sa place dans la profession comptable. Nous tenons à les encourager et à les applaudir publiquement pour leur courage et détermination à rejoindre notre club des professionnels du chiffre.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Pendant les six jours que vous avez passés ici avec nous, les Animateurs du CP.C.C et de la D.G.I. ont eu à passer en revue les différents problèmes liés à la clôture des comptes annuels, notamment :

- l'organisation de la clôture des comptes annuels ;
- les travaux de réévaluation des actifs immobilisés des entreprises conformément à la législation comptable et fiscale congolaise en vigueur ;
- la revue de principales innovations fiscales intervenues en 2007 pour les besoins de l'établissement de la déclaration fiscale ainsi que les mécanismes pratiques de la détermination du résultat fiscal ;
- le traitement comptable et fiscal des opérations spécifiques du secteur minier ;
- l'établissement et le remplissage des tableaux de synthèse du Plan Comptable Général Congolais ;
- la publication, les fraudes et les falsifications des états financiers ;
- le mémento sur l'arrêté des comptes annuels et les pistes d'audit.

Nous osons croire que vous ferez « **vôtre** » tous les enseignements, conseils pratiques et surtout les expériences découlant de ce séminaire. Nous ne doutons pas un seul instant de votre capacité, moins encore, de

vosre volonté d'assimilation de toutes les matières y dispensées et de les mettre à profit pour la clôture des comptes de l'exercice comptable 2007 aussitôt après votre retour dans vos entreprises respectives.

Nous tenons à vous féliciter d'avance pour l'excellent travail que vous aurez à réaliser pour la fiabilité des comptes et l'image fidèle de vos états financiers ainsi que des déclarations fiscales de l'exercice fiscal 2008 afférentes aux revenus de l'année 2007.

Tous les acteurs en seront gagnants : la nation, à travers les données comptables de vos tableaux de synthèse à déposer au C.P.C.C. pour la Centrale Nationale des Bilans au plus tard le 30 juin 2008, les Auditeurs externes et les Vérificateurs des Impôts qui seront à l'aise lors de l'audit pour les uns, et le contrôle fiscal pour les autres, des comptes de l'exercice comptable 2007 et enfin, les Administrateurs, Actionnaires, Propriétaires de vos sociétés qui pourront prendre des décisions de gestion sur base des états financiers exempts d'erreurs et d'anomalies significatives, grâce à votre savoir faire, à votre compétence et aux enseignements dispensés au cours de ce séminaire.

Le travail qui vous attend est donc exaltant et nous voulons que vous puissiez en prendre conscience en capitalisant tous les acquis et les enseignements de ce séminaire sur l'Arrêté des Comptes 2007. Nous

tenons à vous rappeler que le seul référentiel comptable admis en RDC pour la production et la publication des comptes annuels des agents économiques est celui du Plan Comptable Général Congolais.

Enfin, comme annoncé à l'ouverture de ces assises, le CPCC en collaboration avec la Fédération Internationale des Experts-comptables Francophones (FIDEF) organisera à Kinshasa, au mois de juin 2008, un séminaire d'approfondissement sur les IAS/IFRS pendant au moins dix jours, avec le concours d'un Expert Comptable Français, membre de l'Ordre des Experts Comptables de France et d'un Réviseur d'Entreprises Belge de l'Institut Royal des Réviseurs d'Entreprises de Belgique avec lequel nous sommes en partenariat.

L'introduction progressive des normes comptables internationales dans le référentiel comptable national étant inéluctable, ce séminaire passera en revue toutes les normes comptables internationales existantes, illustrées par des exercices d'application.

Pour ce faire, nous vous invitons à retenir cette action dans vos agendas et de souscrire d'ores et déjà à ce séminaire qui connaîtra la participation des Cadres Comptables et Financiers de l'ensemble de notre pays.

Messieurs les Inspecteurs de la D.G.I.,

Nous ne pouvons terminer notre mot de circonstance sans vous remercier pour votre disponibilité et votre maîtrise de la matière fiscale dispensée à nos Séminaristes.

Nous tenons également à remercier le Directeur Général des Impôts pour l'intérêt et la collaboration qu'il nous a toujours témoigné dans toutes les actions de formation du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence l'apport des Animateurs du C.P.C.C. et des autres intervenants extérieurs notamment, Monsieur LWANDU TSHILENYO, Expert Comptable et Directeur Divisionnaire à la Gécamines, qui se sont dépensés pour assurer aux Séminaristes une formation de qualité et répondre à leurs attentes dans toutes les questions qui leur ont été posées dans le domaine de la comptabilité et des autres matières connexes. Au nom du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et au mien propre, nous tenons à les remercier et à les féliciter publiquement.

L'œuvre humaine n'étant pas parfaite, nous sollicitons votre indulgence pour tout manquement ou écueil que vous auriez constaté tout au long de ces six journées passées ensemble. Notre souhait le plus ardent est d'améliorer davantage nos actions de formation ainsi que les conditions d'accueil de nos séminaristes.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre apport, de vos suggestions et même de vos critiques constructives, car le C.P.C.C. étant notre patrimoine commun, nous avons l'ambition de le pérenniser pour mieux vous servir et mieux vous accueillir lors des prochaines sessions de formation.

Nous voulons, en un mot, chers Séminaristes, renforcer le partenariat qui existe entre le C.P.C.C., vos entreprises et vous-mêmes qui êtes au centre de nos actions.

C'est avec votre soutien indéfectible que le C.P.C.C. continuera à remplir ses missions de Gestionnaire du Système Comptable Congolais, d'organe d'avis et de conseil du Gouvernement en matière de Comptabilité et d'Institution chargée de la formation et du recyclage des Cadres Comptables et Financiers en République Démocratique du Congo.

D'ores et déjà, nous avons pris bonne note de votre souhait de voir la prochaine action de séminaire être organisée avant la fin du mois de décembre 2008, afin de vous permettre de disposer suffisamment de temps pour la clôture des comptes 2008 au cours du premier trimestre de l'année 2009 pendant lequel le volume de travail lié aux opérations de clôture est important.

Par la même occasion, nous tenons à remercier et saluer la participation active à ce séminaire des représentants de la DGRAD, de la Direction Provinciale des Finances et surtout d'un juge du Tribunal de Commerce qui seront nos partenaires privilégiés dans la campagne de recouvrement des astreintes pour absence de dépôt ou pour dépôt tardif des comptes annuels des entreprises du Katanga au C.P.C.C.

**- Excellence Monsieur le Ministre provincial de l'Economie,
Finances et Commerce,**

- Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lubumbashi,

- **Monsieur le Président de la FEC/Katanga,**
- **Distingués Invités, chacun en sa qualité et titre respectifs**
- **Mesdames, Messieurs les Séminaristes,**

Nous ne pouvons terminer notre allocution sans renouveler nos sincères remerciements à la FEC/Katanga pour l'accueil dans cette Salle de Conférence et pour l'organisation matérielle de ce séminaire ainsi qu'au personnel d'appoint du C.P.C.C., ces héros dans l'ombre qui ont abattu un travail remarquable pour la réussite de ce séminaire.

Sur ce, nous vous souhaitons bon retour dans vos entreprises respectives et surtout franc succès dans la clôture des vos comptes de l'exercice comptable 2007.

Nous vous remercions.

Fait à Lubumbashi, le 01 mars 2008

André FOKO TOMENA

Secrétaire Général du C.P.C.C.

Réviseur Comptable